



Communiqué de presse

Date 10.12.2018

Election de M. Hanspeter Uster en tant que nouveau Président de l'Autorité de surveillance du Ministère public de la Confédération (AS-MPC)

L'AS-MPC a élu Hanspeter Uster, membre depuis 2013, en tant que Président de l'AS-MPC pour les années 2019-2020.

Conformément à l'Ordonnance de l'Assemblée fédérale concernant l'AS-MPC, l'Autorité de surveillance désigne son président ou sa présidente parmi ses membres. Ils sont élus pour une période de deux années et rééligibles à une reprise. Vu l'échéance du mandat de son Président actuel, M. le Juge fédéral Dr Niklaus Oberholzer, l'AS-MPC a repourvu sa présidence lors de sa séance de ce jour: elle a élu M. Hanspeter Uster en qualité de Président. La Dr Isabelle Augsburg-Bucheli, doyenne de l'Institut de lutte contre la criminalité économique (ILCE) a été confirmée en sa fonction de Vice-présidente.

L'AS-MPC remercie M. le Juge Fédéral Dr Niklaus Oberholzer de son activité méritoire au cours des quatre années de son mandat et lui présente ses meilleurs vœux pour la poursuite de sa carrière au sein du Tribunal fédéral.

Renseignements: Hanspeter Uster, Téléphone +41 77 439 58 03, info@ab-ba.admin.ch